



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ENQUETE PUBLIQUE

SIMIANE-COLLONGUE
PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU
PLAN LOCAL D'URBANISME DE SIMIANE-COLLONGUE RELATIVE À LA RÉALISATION DU PROJET
DE LOGEMENTS DU CLOS DES FRÊNES

VENDREDI 05 JUILLET AU LUNDI 05 AOÛT 2019

Observations du public émises par voie électronique

Numéro	Informations		Courrier	Annexes
1	Envoyé le	25/07/2019 à 22h28	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, Challeat Marc,</p> <p>Veillez trouver ci-joint le résumé de nos remarques concernant le projet immobilier en cours sur l'ancienne ZAV du hameau des frênes à Simiane.</p> <p>Nous restons à votre entière disposition pour apporter un complément d'information si nécessaire.</p> <p>Cordialement Mme AUDIER, pour l'association de la rue du bouleau.</p>	Annexe1
	De	Mme AUDIER		
2	Envoyé le	25/07/2019 à 22h37	<p>Monsieur le commissaire enquêteur, Challeat Marc,</p> <p>Veillez trouver ci-joint le résumé de nos remarques concernant le projet immobilier en cours sur l'ancienne ZAC du hameau des frênes à Simiane.</p> <p>Dans l'attente de vos retours sur la prise en compte de ses remarques, recevez nos salutations.</p> <p>Cordialement M & Mme AUDIER</p>	Annexe 2
	De	M & Mme AUDIER		
3	Envoyé le	28/07/2019 à 17h27	<p>À l'attention de M Marc Challeat, commissaire enquêteur.</p> <p>Objet : Monsieur,</p> <p>Habitant le lotissement le lotissement le Hameau des frênes à Simiane Collongue, nous vous transmettons ce courrier de notre ASL et dont nous partageons les remarques.</p> <p>Sincères salutations.</p> <p>M Cathala.</p>	Annexe 3
	De	M Cathala		
4	Envoyé le	29/07/2019		Annexe 4

		à 19h21		
	De	M Jérémie HAYE et Mme Agnès BIANCOTTO	<p>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</p> <p>Vous trouverez ci-joint le résumé de nos remarques, doléances et questions relatives au programme immobilier projeté sur l'ancienne ZAC du Hameau des Frênes à Simiane-Collongue.</p> <p>Nous restons à votre entière disposition pour apporter tout complément d'informations si besoin.</p> <p>Cordialement,</p>	
5	Envoyé le	30/07/2019 à 16h18	<p>A l'attention de Monsieur Marc Challeat, commissaire enquêteur (Copie au Service Urbanisme et Grands Travaux, Simiane-Collongue)</p> <p>Monsieur,</p>	Annexe 5
	De	Iris et Ran SERI	<p>Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de lotissement dans le secteur des Frênes à Simiane-Collongue, nous nous associons entièrement à la démarche portée par le Comité de quartier Hameau des Frênes - Zac - Chave. Vous trouverez ci-jointe la lettre cosignée par nos soins.</p> <p>En lien avec la proposition d'un rond-point giratoire (intersection rue du Bouleau - D59), qui nous paraît effectivement la seule solution garantissant fluidité du trafic et sécurité maximale, nous nous permettons de souligner la nécessité de prévoir des trottoirs, pistes à vélo et marquages routiers clairs (passages piétons, panneaux, radars, si besoin ralentisseurs) afin d'encourager et de faciliter les modes de transport "doux" (vélo, marche) pour les enfants, adolescents et adultes. Le segment qui s'étend entre le secteur des Frênes et l'avenue du Général de Gaulle (au-delà du pont enjambant la D6, voie rapide à 110 km/h) est tout particulièrement concerné: alors que les enfants et adolescents sont</p>	

			<p>rattachés aux écoles simianaises (centre du village), nombre d'adultes prennent le train ou le bus à la gare TER pour se rendre sur leur lieu d'étude ou de travail (Marseille, Gardanne et Aix-en-Provence notamment). A l'heure où l'habitat se densifie dans le secteur, des mesures concrètes en faveur des modes de transport doux permettraient de réduire le nombre de véhicules, donc la pollution de l'air et les nuisances sonores, tout en améliorant la sécurité et la qualité de vie globale des habitants.</p> <p>Nous vous remercions pour votre attention. Sincères salutations,</p>	
6	Envoyé le	31/07/2019 à 21h25	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous prie de trouver ci-joint notre lettre qui détaille nos remarques sur le projet cité en objet.</p> <p>Cordialement</p> <p>Didier et Sylvie Huguenin</p>	Annexe 6
	De	Didier et Sylvie Huguenin		
7	Envoyé le	02/08/2019 à	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Suite à la consultation publique concernant ce projet, je me rapproche des remarques de mon comité de quartier et les soutiens.</p> <p>Je vous joins en pièce jointe ma demande personnelle de prendre en considération toutes les remarques émises dans ce document.</p> <p>Je vous en souhaite bonne réception.</p>	Annexe 7
	De	15h21 Isis et Valentin Fichben		
8	Envoyé le	02/08/2019 à 21h33	<p>Monsieur Challeat,</p> <p>Dans le cadre de l'enquête publique en vue de la réalisation de 70 logements sur le secteur</p>	Annexe 8

	De	Mme Marie France /DUMAS/ BERTHELOT	<p>des Frênes, veuillez recevoir les attentes des riverains.</p> <p>En qualité de présidente du conseil syndical du lotissement « Le Hameau des Frênes » et membre du comité de quartier « Hameau des Frênes – ZAC – Chave », je vous prie de recevoir nos remarques dans le fichier joint. Je tiens à préciser que chaque colotis a reçu une copie de cette lettre à laquelle nous travaillons ensemble depuis le début du projet de construction de logements sociaux dans la ZAC des Frênes. Ces remarques ont été discutées en assemblée générale des colotis. Un point est actuellement apparu très problématique. Il s'agit de l'augmentation de la circulation dans le carrefour entre la rue du Bouleau et la rue Pauline de Simiane. Nous éveillons votre attention sur les risques avérés d'accidents, ayant causé la mort d'une personne récemment. <u>Nous souhaitons que tous les acteurs décideurs de ce projet aient pleinement conscience de leur responsabilité dans l'éventualité de futurs accidents si l'aménagement urbain n'est pas totalement révisé.</u> Pour notre part, nous préconisons la construction d'un rond point giratoire, même si sa conception semble complexe. En effet, la constante augmentation de population tout au long de cet axe (D 59) nécessite de prendre en compte plusieurs variables : L'insertion des véhicules sortant du Hameau des Frênes, du futur CSU, du nouveau lotissement en construction, du Clos Riant...Le tout sur un axe très fréquenté, et aux heures de pointe. Chacun sait que l'impatience causée par une file d'attente importante peut entraîner des prises de risques inconsidérées. La traversée de l'axe par les écoliers avant le lever du jour, au même moment où l'axe est surchargé par les voitures tentant d'éviter le goulot</p>	
--	----	------------------------------------	---	--

		<p>d'étranglement à l'insertion de la CD6 sur l'autoroute.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ La vitesse excessive des véhicules en transit, empruntant cet axe pour « gagner du temps ». C'est encore un risque pour les écoliers : piétons, deux roues, vélos qui se rendent à l'école, lycée etc... Cela implique l'installation de ralentisseurs en amont du rond point afin de sécuriser les passages piétonniers. ❑ La proposition visant à insérer la circulation du nouveau lotissement directement sur la rue du Bouleau, presque en face de la première sortie du lotissement Le Hameau des Frênes est une totale aberration source d'embouteillage voire de « panique ». Nous préconisons des circulations séparées entre les 2 lotissements, s'insérant séparément sur la D59 au niveau du rond point giratoire. Le lotissement en construction peut emprunter la même voie d'insertion que le futur CSU. <p>Nous avons pris la peine de mesurer le rond point giratoire menant au complexe sportif Guy Drut, sur le même axe, 2 kilomètres plus loin. Son diamètre est de 35 mètres alors que nos mesures placent amplement un cercle de 40 mètres de diamètre au carrefour (cf. fichier joint) entre la D59 et la rue du Bouleau. De plus, nous avons pu compter dans les environs plusieurs rond points à 5 branches construits récemment. Enfin, M le directeur des routes nous a proposé des aménagements supplémentaires rétrécissant la chaussée et permettant la construction de pistes cyclables séparées de la chaussée.</p> <p>Nous pensons que la somme de tous ces</p>	<p style="text-align: center;">A 8</p>
--	--	---	--

			<p>aménagements additionnée d'un rond point giratoire pourraient nous garantir un carrefour sécurisé tant pour les véhicules que les piétons (écoliers), que les deux roues et vélos se rendant au collèges.</p> <p>Nous considérons chacun de ces points comme primordial pour une insertion réussie des logements sociaux en construction.</p> <p>Vous remerciant de considérer toutes nos remarques dans vos conclusions, veuillez agréer, Monsieur Challeat, l'expression de nos très respectueux sentiments.</p> <p>Marie-France DUMAS / BERTHELOT</p> <p>Présidente du conseil syndical du lotissement « Le Hameau des Frênes »</p>	
9	Envoyé le	05/08/2019 à 10h41 et à 14h35	<p>Monsieur le Commissaire-enquêteur, habitante du lotissement les frênes, au numéro 97, veuillez trouver ci-joint mon total accord aux observations faites par le comité de quartier de notre lotissement précisées dans le courrier en pièce jointe.</p> <p>Sincères salutations. Elsa RICOU</p> <p>-----</p> <p>Monsieur Challeat, Dans le cadre de l'enquête publique en vue de la réalisation de 70 logements sur le secteur du Hameau des Frênes à Simiane-Collongue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veuillez trouver ci-joint une copie de la lettre faisant part des remarques des colotis, signée par ma compagne Mme Elsa RICOU et moi même M. Guillaume GROUSSET, propriétaires d'un logement au 97 Hameau des Frênes. <p>En vous remerciant pour la considération apportée aux remarques et conclusions présentées dans ce courrier, veuillez agréer, M.</p>	Annexe 9
	De	Mme Elsa RICOU et M. Guillaume GROUSSET		

			Challeat, l'expression de nos salutations distinguées. Guillaume GROUSSET	
10	Envoyé le	05/08/2019 à 16h45	Madame, Monsieur, Je vous prie trouver en pj mes observations sur l'enquete publique citée en objet.	Annexe 10
	De	M. Alexandre PRIOU	Cordialement Alexandre Priou	

--	--	--	--	--
